

# LETTRE ENCYCLIQUE

DE

## Notre Très Saint-Père Léon XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX EVEQUES D'ECOSSE

*A Nos Vénérables Frères les archevêques et évêques d'Ecosse.*

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Le zèle charitable qui Nous inspire et Nous émeut en ce qui touche le salut de Nos frères dissidents ne Nous permet pas de prendre même un instant de repos tant que Nous pourrions ramener dans les bras du bon Pasteur quelques-uns de ceux que des erreurs variées retiennent loin de l'unique troupeau du Christ. Nous déplorons de plus en plus vivement le malheureux sort de ces hommes si nombreux qui ne possèdent pas l'intégrité de la foi chrétienne.

Aussi, animé par la conscience de Nos devoirs sacrés, par les conseils et pour ainsi dire par l'impulsion du très aimant Sauveur des hommes, que Nous représentons sans aucun mérite de Notre part, Nous faisons tous Nos efforts pour obtenir de ces dissidents qu'un jour ils entrent avec Nous dans la communion d'une seule et même foi. L'œuvre est considérable et bien au-dessus des forces humaines : la mener à terme n'appartient qu'à Celui qui peut tout, à Dieu.

Mais pour cette raison même Nous ne perdons pas courage, et Nous ne sommes point détourné de Notre but par la grandeur de difficultés dont la puissance humaine ne saurait triompher à elle seule. " Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié... Et ce qui paraît faiblesse en Dieu est plus fort que les hommes." (I, Cor. I, 23, 25). Au milieu de tant d'opinions erronées, de tant de maux régnants ou imminents, Nous Nous efforçons de montrer pour ainsi dire du doigt où il faut chercher le salut, exhortant et

instruisant toutes les nations à lever " les yeux vers les montagnes d'où leur viendra le secours ".

La prédiction d'Isaïe a été en effet confirmée par l'événement : l'Eglise de Dieu est si élevée par son origine et par sa dignité divines qu'elle se montre clairement aux yeux de ceux qui la regardent : " Et aux jours nouveaux une montagne sera préparée pour la maison du Seigneur sur le sommet des montagnes, et elle sera élevée sur les collines." (Is. II, 2.)

Dans Nos préoccupations et dans Nos projets l'Ecosse tient une place telle qu'après avoir été l'objet d'une longue et vive affection de la part de ce Siège apostolique, elle Nous est chère en quelque sorte à un titre spécial. Il y a vingt ans, en effet, — Nous sommes heureux d'évoquer ce souvenir, — Nous avons consacré les prémices de Notre ministère apostolique à ce pays, alors qu'au lendemain de Notre avènement au Pontificat Nous avons pris soin d'y rétablir la hiérarchie. Depuis lors, Vénérables Frères, avec le concours de votre clergé, Nous n'avons cessé de rechercher le bien de votre nation, que d'ailleurs son caractère rend très apte à embrasser la vérité.

Mais maintenant, puisque Notre âge est tel que le terme de Notre vie semble proche, Nous avons jugé bon de vous adresser encore la parole, Vénérables Frères, et de donner à votre peuple une nouvelle preuve de Notre sollicitude apostolique.

Les troubles violents qui sévirent sur l'Eglise au seizième siècle arrachant à la foi catholique un trop grand nombre d'hommes à travers l'Europe, entraînent aussi la plupart des Ecosseis, qui pendant plus de mille années avaient glorieusement conservé cette foi. Il Nous est doux de reporter Notre pensée sur les services éclatants rendus par vos ancêtres à la religion catholique. De même Nous aimons à Nous rappeler les hommes, nombreux certes, dont le courage et les exploits illustrèrent le nom de l'Ecosse. Mais vos concitoyens refuseront-ils aujourd'hui de se souvenir à leur tour de ce qu'ils doivent à l'Eglise catholique, de ce qu'ils doivent au Saint Siège? Nous rappelons ici des faits qui vous sont connus à fond.

Vos annales racontent que Ninias, un Ecosseis, ayant conçu un ardent désir de faire des progrès dans la lecture des lettres sacrées, dit : " Je me lèverai, je parcourrai la mer et la terre, je chercherai la vérité qu'aime mon âme. Est-il donc besoin de tant de labeurs? N'a-t-il pas été dit à Pierre : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." Donc dans la foi de Pierre, il n'y a rien d'insuffisant, rien d'obscur, rien d'imparfait, rien contre quoi puissent prévaloir ces mauvaises doctrines et ces opinions perverses qui sont comme les portes de l'enfer.

" Et où est la foi de Pierre si ce n'est sur le siège de Pierre? C'est là certes, c'est là que je dois aller, afin que quittant ma patrie, ma famille et la maison de mon père, je mérite de voir dans la terre de vision la volonté de Dieu et d'être protégé par son temple (1)."

(1) Tiré de la vie de saint Ninias, évêque de Ma'son-Blanche ou de Galloway, en Ecosse, écrite par saint Alfred, abbé de Rievais.

Il se dirigea donc en hâte vers Rome, plein de piété. Après avoir puisé largement la vérité catholique au tombeau des apôtres, comme à sa source même, et à son foyer, il retourna dans son pays par l'ordre et avec une mission du Souverain Pontife, il pénétra ses concitoyens des enseignements de la foi romaine, et fonda l'église de Galloway, deux siècles avant que le bienheureux Augustin eût fait voile vers l'Angleterre.

Cette même foi fut observée avec beaucoup de respect et enseignée avec beaucoup de zèle par saint Colomban et par les anciens moines dont les vertus si éclatantes illustrèrent le couvent d'Iona. Qu'avons-nous besoin de rappeler la reine Marguerite, qui fut une lumière et une gloire non seulement pour l'Ecosse, mais encore pour tout l'univers chrétien ? Cette princesse, placée au faite des grandeurs humaines, n'eut pendant toute sa vie de regards que pour les biens immortels et divins, et elle remplit le monde de l'éclat de ses vertus. Mais si elle atteignit une si parfaite sainteté, ce fut assurément par l'inspiration et l'impulsion de la foi catholique.

Quant à Wallace et à Bruce, ces gloires de votre nation, est-ce que la constance de leur foi n'a pas fait d'eux les intrépides défenseurs de leur patrie ?

Nous passons sous silence les autres citoyens qui, en quantité innombrable, rendirent de grands services à l'Etat, et que l'Eglise ne cessa jamais d'élever comme une mère. Nous passons sous silence les autres avantages dont votre Etat fut gratifié par elle. Assurément, ce fut par sa sollicitude et sous son autorité que furent ouverts les asiles de Saint-André, de Glasgow et d'Aberdeen, rendus célèbres par la culture des sciences les plus excellentes, et aussi que furent établies les lois régissant les jugements civils. Nous comprenons donc qu'il y eut de nombreux motifs pour que la nation écossaise reçût le nom très honorable de *filie chérie du Saint-Siège*.

Mais depuis lors de grandes modifications se produisirent, et chez beaucoup d'Ecossais s'éteignit la foi de leurs pères. Faut-il penser qu'elle ne se réveillera jamais ? Au contraire, on voit se manifester certains indices qui permettent de bien augurer de l'avenir de l'Ecosse, avec l'aide de Dieu. Nous constatons en effet que les catholiques sont traités dans ce pays avec une douceur et une bienveillance croissantes. Les dogmes de la sagesse catholique ne sont déjà plus, comme autrefois, l'objet d'un mépris à peu près général, mais beaucoup d'hommes les étudient avec intérêt et un certain nombre y adhèrent ; les opinions perverses, qui constituent un très grand obstacle à la connaissance de la vérité, disparaissent peu à peu.

Plaise à Dieu que la recherche de cette vérité soit de plus en plus générale et ardente. Il est indubitable en effet qu'une connaissance plus profonde de la religion catholique — surtout si on va puiser cette connaissance à sa source même et non à des sources étrangères — aura pour effet d'arracher entièrement des âmes de semblables préjugés.

Tous les Ecossais méritent un éloge assurément précieux : ils ont coutume d'étudier assidûment et de révéler les Lettres divines. Qu'ils permettent donc à Notre affection de puiser dans

cette ardeur un argument pour leur propre salut. Certes ce respect dont Nous parlons envers les Livres sacrés renferme pour ainsi dire un certain accord avec l'Eglise catholique, et pourquoi ne serait-ce pas la première étape des Ecossais dans la voie du retour à l'unité ?

Qu'ils veuillent bien s'en souvenir, c'est de l'Eglise catholique et non d'une autre source, qu'ils ont reçu les livres des deux Testaments. C'est grâce à la vigilance et aux soins perpétuels de cette Eglise que les saints livres ont pu conserver leur intégrité à travers tous les siècles et tous les orages.

L'histoire nous montre que dès la plus haute antiquité le troisième synode de Carthage et le pontife romain Innocent Ier ont rendu à la cause de l'intégrité des Ecritures des services dont le souvenir sera éternel. On connaît les vigilants efforts accomplis plus récemment dans le même sens par Eugène IV et par le Concile de Trente. Nous-même, conscient des besoins de Notre époque, Nous avons publié naguère une encyclique par laquelle Nous adressons un sérieux appel aux évêques du monde catholique, les avertissant soigneusement de ce qu'il fallait faire pour sauvegarder l'intégrité et la divine autorité des Saintes Lettres.

En effet, au milieu de la marche rapide des idées, il se trouve des hommes qui, égarés par leur penchant de tout examiner avec dédain et par leur mépris des antiques doctrines, n'hésitent pas à anéantir ou en tous cas à diminuer la foi aux Livres Sacrés. Gonflés de l'opinion qu'ils ont de leur science, et pleins de confiance en leur jugement, ils ne comprennent pas combien il est déshonnête et téméraire de soumettre à une mesure humaine les œuvres de Dieu.

Ils n'entendent pas Augustin leur crier : " Honore l'Ecriture de Dieu, honore la parole de Dieu même obscure, et fais taire ton intelligence devant ta piété." (In Ps. 146, n. 12). " Ceux qui étudient les saintes lettres... doivent être avertis de prier pour comprendre." (Doct. chr. liv. III, c. 37, n. 56.) " Qu'ils n'affirment rien témérairement et qu'ils ne donnent pas comme connu ce qui est inconnu... Il ne faut rien affirmer au hasard, mais parler de tout avec précaution et réserve." (In. Gen. Op. Imp.) Toutefois comme il fallait que l'Eglise subsistât toujours, elle a dû être appuyée non seulement sur les Ecritures mais encore sur une autre base.

Il appartenait à son divin fondateur de veiller à ce que le trésor des doctrines célestes ne fût jamais dissipé dans l'Eglise, ce qui serait arrivé nécessairement si ce trésor avait été abandonné au jugement de chacun.

Evidemment donc, dès l'origine de l'Eglise il y eut besoin d'une autorité vivante et éternelle à laquelle fussent confiées par l'autorité du Christ soit les autres doctrines salutaires, soit l'interprétation certaine des écritures. Il fallait que ce chef, appuyé sur le secours assidu de Jésus-Christ lui-même, ne pût tomber dans aucune erreur doctrinale.

C'est à quoi Dieu pourvut largement et avec une souveraine sagesse par Son Fils Jésus-Christ. Notre-Seigneur assura l'interprétation véritable des livres sacrés lorsque, avant tout, il ordonna aux apôtres de ne pas écrire, et de ne pas distribuer sans discer-

nement et sans règle les volumes des Saintes Lettres, mais d'ins-truire entièrement de vive voix toutes les nations, et de les con-duire par la parole à la connaissance et à la profession de la doctrine céleste : " Allant dans le monde entier, *prêchez* l'Evangile à toute créature." (Marc XVI, 15.)

Quant à l'enseignement suprême, Jésus-Christ le confia à un seul, sur lequel devait s'appuyer comme sur sa base toute l'Eglise enseignante. En remettant les clefs du royaume des cieux à Pierre, Il lui donna en même temps la mission de diriger les autres qui devaient s'acquitter du *ministère de la parole* : " Confirme tes frères." (Luc XXII, 32.) Ainsi, puisque les fidèles doivent apprendre par cet enseignement tout ce qui concerne le salut, il est nécessaire qu'ils demandent l'intelligence des Livres divins.

On voit facilement tout ce qu'il y a d'incertain, d'incomplet et d'incohérent dans le système de ceux qui pensent que l'on peut rechercher le sens des Ecritures avec l'unique secours des Ecritures elles-mêmes. Car, ce principe admis, le suprême critérium de l'interprétation réside dans le jugement particulier de chacun. Chacun, selon les dispositions qu'il apportera à cette lecture, en raison de son caractère, de son esprit, de ses préférences, de ses mœurs, sera conduit, comme nous l'avons dit plus haut, à traduire d'une façon ou de l'autre les mêmes passages des divins écrits. Ces différences d'interprétation ne peuvent qu'engendrer des différences de doctrines et des disputes, et faire un aliment de désordre de ce qui nous a été donné pour produire l'unité et la concorde.

Les faits eux-mêmes démontrent à quel point Nous disons vrai. Toutes les sectes sorties de la foi catholique et en désaccord entre elles sur la religion s'efforcent, chacune en son particulier, de plier complètement le sens des Saintes Ecritures à leurs idées et à leurs institutions. Tant il est vrai qu'il n'est pas de don de Dieu si sacré dont l'homme ne puisse abuser pour sa perte, puis-que, comme nous en avertit sévèrement le bienheureux Pierre "les hommes ignorants et mobiles corrompent les divines Ecritures elles-mêmes, pour leur propre perdition." (II. Pétr. III, 16). C'est pourquoi saint Irénée, dont la génération était voisine de celle des apôtres et qui était le fidèle interprète de ces derniers, n'a jamais cessé de graver ce principe dans l'esprit des hommes : à savoir que la connaissance de la vérité ne doit pas être tirée d'une autre source que de celle que nous ouvre l'Eglise elle-même : " Là où est l'Eglise est aussi l'esprit de Dieu ; et là où est l'esprit de Dieu est l'Eglise ainsi que toute grâce ; l'Esprit, c'est la vérité. . (Adv. hæ. lib. III). Là donc où se trouvent les dons du Seigneur, il faut apprendre la vérité auprès de ceux qui en sont les dépositaires, c'est-à-dire dans la succession de l'Eglise depuis les apôtres." (Adv. hæ. lib. IV.). Si les catholiques, malgré tout ce qui les sépare dans l'ordre des choses civiles, sont toutefois unis et reliés les uns aux autres par la merveilleuse unité de la foi, impossible de douter qu'ils doivent principalement cette union à la vertu et à la puissance de ce magistère.

Beaucoup des Ecossais qui ne partagent pas notre foi aiment le nom du Christ du fond du cœur, cherchent à observer ses lois et à imiter ses très saints exemples. Mais comment leur intelli-

gence et leur cœur pourront-ils atteindre ce but auquel ils travaillent, s'ils refusent, dans cet élan vers les choses célestes, de se laisser instruire et soutenir selon la méthode et par les moyens que le Christ lui-même a établis ? Comment le pourront-ils, s'ils n'écoutent pas la parole de l'Eglise, aux préceptes de qui l'Auteur même de la foi a voulu que les hommes obéissent non moins qu'aux siens : " Celui qui vous écoute, m'écoute, celui qui vous méprise, me méprise " ? Comment le pourront-ils, s'ils ne réclament les aliments de la piété et de toutes les vertus à celui que le Pasteur souverain des âmes a choisi pour être son Vicaire à sa place, en lui confiant le soin de tout son troupeau ?

En attendant, Nous sommes résolu de ne pas faillir à Notre rôle, et, avant tout, de faire monter vers Dieu Nos prières suppliantes pour qu'il daigne accorder des surcroîts de grâce aux esprits déjà inclinés vers le bien. Puisse la bonté divine, se laissant fléchir par Nous, accorder à l'Eglise, mère des fidèles, la consolation ardemment souhaitée de pouvoir, dans l'avenir le plus prochain possible, ouvrir son sein à tous les Ecossais revenus à la foi de leurs ancêtres, *en esprit et en vérité*. Que ne doivent-ils pas espérer de cette réconciliation avec nous ? La vérité parfaite et absolue resplendirait aussitôt pour eux de toutes parts, et ils retrouveraient des biens immenses, que, depuis leur séparation, ils avaient perdus. Parmi ces biens il en est un, le plus excellent de tous, celui dont il est le plus déplorable d'être privé : Nous voulons parler du saint sacrifice, dans lequel Jésus-Christ, à la fois prêtre et victime, s'offre lui-même tous les jours à son Père, par le ministère de ceux qui sont ses prêtres ici-bas. C'est par la vertu de ce sacrifice que les mérites infinis du Christ nous sont appliqués, mérites produits par son divin sang qu'il a, une seule fois, versé sur la croix pour le salut des hommes. Telle est la foi qui florissait dans sa pureté parmi les Ecossais, à l'époque où saint Colomban coulait les jours de sa vie mortelle, et plus tard encore, alors que de vastes temples s'élevaient sur divers points de l'Ecosse, temples qui attestent encore aujourd'hui à leur postérité l'art excellent et l'excellente piété de vos ancêtres.

L'essence même, la nature de la religion, implique la nécessité du sacrifice. C'est là que réside le suprême élément du culte divin, qui consiste à reconnaître et à révéler Dieu comme le souverain dominateur de toutes choses, sous la puissance de qui Nous sommes Nous-mêmes, avec tout ce que Nous possédons. Et, en effet, il n'y a pas d'autre justification, d'autre raison d'être du sacrifice, qui, à cause de cela, est proprement appelé " chose divine ". Supprimez les sacrifices, aucune religion ne peut exister, et l'idée même n'en peut être conçue. La loi de l'Evangile n'est pas inférieure à la loi ancienne ; au contraire, elle l'emporte de beaucoup sur celle-ci, parce qu'elle achève, d'une manière parfaite, ce que cette loi ancienne avait ébauché. Déjà, bien avant que le Christ naquit, les sacrifices usités dans l'Ancien Testament annonçaient et symbolisaient le sacrifice de la croix. Depuis que le Christ est monté au ciel, ce même sacrifice est continué par le sacrifice eucharistique. C'est pourquoi ceux-là se trompent gravement, qui repoussent ce sacrifice, sous prétexte qu'il diminuerait la vérité et la vertu du sacrifice que le Christ, attaché à la croix,

a accompli, " s'étant offert une seule fois pour expier les péchés d'un grand nombre ". (Hebr. IX, 28.) Cette expiation des fautes humaines a été parfaite et absolue ; et ce n'est pas une autre expiation qui fait l'essence du sacrifice eucharistique ; c'est la même. Comme il fallait, en effet, qu'un rite sacrificatoire accompagnât la religion dans toute la suite des temps, le plan très divin du Rédempteur a été que le sacrifice consommé une seule fois sur la croix devint perpétuel et ininterrompu. La forme de cette perpétuité est celle de la très sainte Eucharistie, qui ne nous présente pas seulement une vaine figure ou un souvenir, mais la réalité elle-même, quoique sous un aspect différent ; et c'est pour cela que l'efficacité de ce sacrifice, soit pour obtenir, soit pour expier, découle tout entière de la mort du Christ : " Du côté où se lève le soleil jusqu'au côté où il se couche, mon nom est grand parmi les nations ; et l'on sacrifie en tout lieu, et une pure oblation est offerte à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations." (Mal. I, 11.)

Il Nous reste maintenant à entretenir plus spécialement ceux qui professent la foi catholique, et cela, afin que, par leur concours, ils veuillent seconder en quelque chose Notre dessein. La charité chrétienne ordonne de concourir, autant que chacun le peut, au salut d'autrui. Nous demandons donc aux catholiques, avant toute chose, de ne pas cesser d'adresser, dans cette intention, de ferventes prières au Dieu qui seul peut répandre dans les esprits une lumière efficace, et incliner les volontés du côté où il veut. Ensuite, comme, pour fléchir les esprits, les exemples sont d'un grand secours, que les catholiques se montrent dignes de la vérité dont ils sont les possesseurs par un bienfait divin, et que leur vie bien réglée serve à recommander la foi qu'ils professent : " Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres." (Matth. V, 16.) Qu'ils fassent en sorte, en même temps, par la pratique des vertus civiles, que l'on voie chaque jour de plus en plus qu'il est impossible, sans calomnie, de dénoncer la religion catholique comme ennemie de l'Etat. Qu'ils prouvent, au contraire, que nulle autre religion ne contribue plus sûrement à la dignité et à la prospérité publiques.

Il est encore une chose qu'il convient de conserver avec grand soin, et même de fortifier davantage, en l'environnant de toutes les protections : c'est l'éducation catholique de la jeunesse. Nous n'ignorons certes pas qu'il existe parmi vous des établissements d'instruction pourvus de tout ce qui peut orner l'esprit d'une studieuse jeunesse, et où les bonnes méthodes d'étude ne font pas défaut. Mais il faut que tous vos efforts tendent à obtenir que ces écoles ne le cèdent en rien aux autres : et il ne faut pas s'exposer à ce que nos jeunes gens, à l'issue de leur éducation, se montrent inférieurs en ce qui concerne la culture littéraire et les agréments de l'instruction, choses très honorables que la foi chrétienne réclame pour compagnes, tant pour se défendre que pour s'ornier. En un mot, l'amour de la religion et de la patrie invite les catholiques à fortifier et à développer, dans la mesure de leurs ressources, tous les établissements de ce genre qu'ils possèdent, soit pour l'instruction élémentaire, soit pour l'enseignement des sciences les plus relevées.

Il est juste, surtout, de venir en aide à l'instruction et à la formation du clergé, lequel peut, de nos jours, tenir dignement et utilement sa place, que s'il a reçu une culture intellectuelle des plus étendues. Nous tenons, pour ce genre de bienfaisance, à recommander plus instamment aux catholiques le collège de Blair. Ils ne doivent pas souffrir que cette fondation très salutaire, entreprise par le zèle ardent et la libéralité d'un pieux citoyen, ait à souffrir de l'interruption ou de l'abandon, mais rivaliser au contraire de générosité pour pousser de plus en plus l'entreprise et la mener bientôt à bonne fin. Soutenir cette œuvre, c'est concourir à ce que, dans presque toute l'Écosse, les aspirants aux ordres sacrés soient élevés dignement et d'une manière conforme aux besoins du siècle.

Toutes ces recommandations, vénérables Frères, que Nous venons de vous faire, poussé par Notre vive affection pour les Écossais, considérez-les comme adressées tout spécialement à votre intelligence et à votre zèle. Ce zèle, que vous Nous avez prouvé jusqu'ici d'une façon brillante, continuez à le déployer, afin de réaliser toutes ces choses, qui ne paraissent pas peu utiles à notre dessein. L'œuvre que vous avez en main est bien difficile, comme Nous l'avons avoué souvent, et son accomplissement dépasse les forces humaines ; mais c'est la plus sainte que vous puissiez entreprendre et celle qui s'accorde le mieux avec les plans de la divine bonté. C'est pourquoi les craintes que Nous causent cette difficulté sont peu de chose auprès de l'espoir qui nous anime, espoir que Dieu, si vous travaillez selon Nos prescriptions, ne vous ménagera pas ses miséricordieux secours.

Comme gage de célestes bienfaits, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous tous, vénérables frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

# La Rénovation

## XII

### La Franc-Maçonnerie

#### I

La Franc-maçonnerie existe-t-elle ?

Si elle existe, quel est son but, son plan, ses doctrines ?

Avant d'arriver aux conclusions de cette série d'articles, il me faut jeter un rapide coup d'œil sur cette secte maudite. Quand nous aurons bien compris son jeu, la présente situation du monde social sera facile à expliquer.

J'affirme que la secte des maçons existe et qu'elle a un but, un plan de campagne et des doctrines, parfaitement définies, le tout dirigé contre Dieu, l'Eglise, et la société chrétienne ou catholique.

Comme preuve de mon affirmation, je citerai l'autorité de la parole des papes, et plus spécialement de l'immortel Léon XIII.

Dans son encyclique *Humanum genus*, publiée, le 20 avril 1884, Léon XIII nous fait connaître parfaitement le caractère, le but et les doctrines de cette secte. Quatorze ans se sont écoulés depuis la publication de cette encyclique, et beaucoup de catholiques n'y ont peut-être jamais référé depuis. Ensemble remettons-nous donc en mémoire quelques-uns des passages les plus saillants. Chacun de mes lecteurs, tout bon catholique devrait connaître couramment ce précieux document.

Et d'abord, voyons l'existence de la Franc-maçonnerie :

“ A notre époque, dit Léon XIII, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des *Francs-Maçons*.”

Retenons bien gravée dans notre esprit cette parole lancée à l'univers entier par notre St. Père, qui fait de suite connaître le but des maçons, en disant :

“ Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions, et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'au-

guste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner l'Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ."

Cette seconde affirmation est courte, claire, facile à retenir, et j'espère que tous mes lecteurs la conserveront intégralement dans leur mémoire, car c'est la parole de l'auguste Vicaire du Christ.

Déjà, avant Léon XIII, sept papes, dans leur vigilance et leur sollicitude pour le salut des princes et des peuples, avaient jeté le cri d'alarme, afin de les mettre en garde contre les embûches et les artifices de cet ennemi, sortant des ténèbres d'une conspiration occulte pour s'élançer à l'assaut en plein jour.

Léon XIII nous informe lui-même que le péril a été dénoncé la première fois par le pape Clément XII, constitution *In eminenti*, du 24 avril 1738 ; ensuite par Benoit XIV, constitution *Providus*, du 18 mai 1751 ; Pie VII, constitution *Ecclesian a Jesu Christo*, du 13 septembre 1821 ; Léon XII, constitution *Quo graviora*, du 13 mars 1825 ; Pie VIII, Encyclique *Traditi*, du 21 mai 1829 ; Grégoire XVI, Encyclique *Mirari*, du 15 août 1832 ; Pie IX, Encyclique *Qui pluribus*, du 9 novembre 1846, et allocution *Multiplies inter*, du 25 septembre 1865.

Léon XIII, marchant sur la trace de ses prédécesseurs, est donc le huitième pape qui dénonce la franc-maçonnerie depuis 1738.

Donc la franc-maçonnerie existe et son but est mauvais, puisque le magistère infaillible de l'Eglise la condamne.

Léon XIII ajoute :

" Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation évidente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires, auxquels plus d'une fois s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège apostolique dénonçât publiquement la secte des francs-maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Eglise a coutume de frapper les coupables, et interdit de s'y affilier."

Après avoir ainsi déclaré que la secte maçonnique est une association criminelle, Notre St Père déplore ensuite l'incurie et la négligence des princes et des chefs d'Etat à enrayer son développement. Par suite de ce défaut de la surveiller attentivement et d'acquiescer aux prévoyantes et paternelles sollicitudes des successeurs de Pierre, Léon XIII affirme :

" Il en est résulté que, dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès."

Quelles ont été ses armes ?

" Employant à la fois, dit le Pape, l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rouages de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des Etats modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Eglise, pour l'autorité des princes, pour le salut public, les maux que Nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus."

N'est-ce pas assez explicite ? Pouvons-nous encore avoir des doutes sur le but et l'existence de cette société ? Le doute n'est plus possible pour aucun catholique, car ce serait renier la parole du Pape.

Le chef de la catholicité déclare encore que, dans la présente situation, il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses, non pour l'Eglise " dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats, au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la Franc-maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites."

L'encyclique contient encore ce passage :

" Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la Franc-maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent."

Cette dernière affirmation est aussi à remarquer, car nous rencontrons encore des hommes qui n'admettent pas qu'il existe une foule d'autres sociétés qui font l'œuvre délétère de la franc-maçonnerie, que son action s'exerce, au moyen de la ruse et de l'astuce, sur de nombreux sujets dans toutes les sphères politiques, sociales, civiles et religieuses. Nous sommes pour ainsi dire débordés par l'esprit maçonnique, dont le souffle et l'influence se font sentir dans toutes les questions à l'ordre du jour, et à chaque pas que nous faisons dans la marche des événements sociaux, nous nous heurtons aux principes, aux doctrines, aux idées professés par les francs-maçons.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner les opinions de la secte concernant le socialisme, le communisme, la société

domestique, le mariage, l'essence du pouvoir public, le naturalisme, le rationalisme, enfin toutes les erreurs qui finissent en isme.

## II

Examinons donc ces doctrines de la maçonnerie et ce qu'en pense le chef infallible de notre sainte Eglise.

“ Aussi, dit Léon XIII, profitant de toutes les occasions favorables, Nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que, dans Notre encyclique *Quod apostolici numeris*, Nous Nous sommes efforcé de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre encyclique *Arcanum* Nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique, dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'encyclique *Diuturnum*, Nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique et montré ses admirables harmonies avec l'ordre naturel, aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes.”

Ainsi donc, en 1884, Notre St Père le Pape déclarait avoir écrit ces trois encycliques dans le but de combattre l'œuvre maçonnique. Depuis cette date, plusieurs autres encycliques sont venues s'ajouter à celles-là, toujours écrites dans le même but. Je puis citer *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne des Etats, *Libertas*, de la liberté, et celle sur la condition des ouvriers, sans compter nombre d'autres lettres ou allocutions.

Les notes caractéristiques de la secte et des autres sociétés similaires sont le secret et la dissimulation.

“ C'est ainsi que, sous des apparences mensongères, et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

“ Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile.”

En d'autres termes, les membres de la secte ne sont que de vulgaires hypocrites, sans vergogne, sans foi ni honneur. Leur œuvre est une œuvre de persécutions et d'oppression religieuses. C'est pourquoi Léon XIII ne craint pas de dire :

“ Il s'agit pour les francs-maçons—et tous leurs efforts tendent à ce but—il s'agit de détruire de fond en comble toute la

discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme.....

“ Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses, la nature ou la raison humaine doit être maîtresse ou souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doit avoir foi.....

“ Ainsi, dut-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien, au sein de la société civile, le magistère et l'autorité de l'Eglise; d'où cette conséquence que les franc-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne cessent de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise et l'Etat.....

“ Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines l'Eglise, ce guide si sage et si sûr; il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là l'impunité avec laquelle, par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements même de la religion catholique. Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée, rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui en apparence ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté.”

C'est bien là, en effet, le caractère de toutes les législations faites dans les pays contrôlés par la franc-maçonnerie. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur ce qui se passe en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, en Belgique pour ne parler que des principaux. La règle de conduite est toujours la même : dissimulation, audace, ruse et astuce.

Employant les grands mots de liberté, de fraternité et d'égalité, on berne le peuple, et, progressivement, on fait accepter des lois qui restreignent toujours de plus en plus l'influence, le prestige, les moyens d'action et d'existence du clergé, plaçant les biens ecclésiastiques, après les avoir soumis à mille servitudes, sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont ou supprimées, ou dispersées, ou mises sous le contrôle exclusif et abusif de l'Etat.

“ A l'égard du Siège apostolique, continue l'encyclique, et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après avoir, sous de faux prétextes, dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était dès longtemps le but de leurs secrets desseins : à savoir, de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine.”

MARC-ANTOINE.

---

## DRAMES SACRÉS (1)

---

Dans l'article suivant, publié par la *Revue du monde catholique*, notre confrère François Veuillot discute l'une des questions les plus controversées de ce temps et apprécie certaines productions littéraires qui ont fait quelque bruit.

Il y a peu d'années, les théâtres chômaient pendant les derniers jours de la Semaine sainte. A présent, tandis que la plupart d'entre eux continuent de fermer leurs portes en ce deuil religieux, plusieurs se bornent simplement à changer de spectacle. Au lieu de la comédie profane affichée pour les autres soirs, ils offrent au public ce qu'on appelle un “drame sacré.” Bien souvent, d'ailleurs, ces compositions, plus ou moins dramatiques, n'ont guère de sacré que le sujet, les personnages et les intentions de l'auteur. Mais le langage attribué par cet auteur aux héros des Livres saints, voire à Notre-Seigneur lui-même ou à la Vierge Marie ; mais l'impression qui jaillit du spectacle et vient pénétrer l'esprit de l'auditeur ; mais l'attitude et le ton des comédiens chargés de revêtir les figures sacrées ; mais tout ce qui frappe, en un mot, l'intelligence et la vue, est médiocrement religieux.

Quoi qu'il en soit, ce genre de spectacle est fort à la mode aujourd'hui. Déjà même on a soulevé la question de savoir si l'intérêt que les milieux spirituels et mondains prenaient à ces drames sacrés, n'était pas un indice heureux, ne portait pas une espérance. On a prétendu que ce goût révélait, chez ceux qui en étaient épris, un retour à la religion, une lassitude ou même une

---

(1) *La Passion*, mystère en deux chants et en six parties, par Edmond Harau-court (Paris, Charpentier, 11, rue de Grenelle).—*La Samaritaine*, évangile en trois tableaux, par Edmond Rostand (Paris, Charpentier).—*Salomé*, poème dramatique en trois parties, par Joseph de Pesquidoux.—*Les Gauloises du Calvaire*, poème dramatique en 3 actes, par Henri Guérin (Tours, Mame).—*Joseph d'Arimatee*, drame, par Gabriel Trarieux (Paris, Fischbacher, 33, rue de la Seine).

nausée du matérialisme, enfin un désir de Dieu. Pour ma part, je crois que cette conclusion serait fort exagérée. Oui, sans doute, il peut y avoir parmi les spectateurs de ces représentations soi-disant évangéliques, des esprits délicats et sains dont le positivisme et l'irréligion soulèvent le cœur et qu'attire un théâtre plus probe, un théâtre honnête et à peu près chrétien. Mais, hélas ! beaucoup de ces esprits-là, dans leur marche à la religion, ne vont pas plus haut ni plus loin que ces drames " sacrés." Comme pratique, ils se contentent volontiers de l'assistance aux spectacles de ce genre et, comme doctrine, ils sont largement satisfaits de l'Évangile interprété par ces poètes fort profanes, ignorants de l'Évangile. Aussi l'on se ferait une grave illusion en comptant beaucoup sur l'efficacité de cet apostolat dramatique.

Et nous n'avons ici parlé que de ces gens-là, seulement, que pousse au théâtre " pieux " le dégoût du matérialisme ! Il en est d'autres encore, en grande quantité, dont l'attrait pour ces représentations de Semaine sainte est fondé sur un dilettantisme aussi dangereux que mauvais. Nombreux aujourd'hui sont les mondains que l'abus du plaisir a rendus presque indifférents au plaisir lui-même, et qui, sans vouloir rompre avec lui parce que sa privation dérangerait leurs habitudes, essaient néanmoins de le remplacer par quelque jouissance inédite où se réveilleraient leur lassitude et leur ennui. Ayant épuisé les joies que procurent les sens, ils tâchent d'éprouver les sensations que peut donner l'esprit, se promettant, d'ailleurs, de retourner ensuite à des impressions moins idéales, afin d'établir entre tous ces charmes divers des comparaisons subtiles, essentiellement de nature à piquer leurs curiosités émuées. Indifférents au devoir et à la vertu, ne voulant plus distinguer le bien du mal, ils ont la prétention de demander tour à tour à la chair et à l'esprit, ce que l'une et l'autre offrent de jouissance à l'humanité. Au fond, c'est la satisfaction d'un sensualisme raffiné qu'ils poursuivent encore à ces spectacles sérieux et propres. Est-il rien de plus digne, en effet, d'un esprit décadent, qui résume en lui tous les excès d'une civilisation pervertie, que d'assister à la Passion de Notre-Seigneur représentée sur le théâtre et, de là, courir au café-concert le plus voisin pour y déguster à la fois les ordures que l'on y débite et la saveur du contraste violent ? — Eh bien, je suis convaincu que cet élément contribue, dans une part considérable, au succès des drames " sacrés."

Evidemment, quand un de ces drames est bon, — car tous ne trahissent point l'Évangile et ne déforment pas les personnages saints, — les sentiments apportés par le public à sa représentation n'en diminuent aucunement le mérite. Il était bon toutefois d'analyser ces sentiments du public et de montrer qu'il y aurait excès, pour nous, à triompher de la faveur que ce spectacle obtient aujourd'hui.

Au surplus, il y a là plus qu'une question d'utilité, plus qu'une question d'effet à produire et d'apostolat dramatique à répandre ; une question autrement grave est engagée. Est-il bon que la personne sacrée de Notre-Seigneur et le drame divin de sa Passion soient représentés sur la scène ? A dire vrai, je ne le crois pas ; ce n'est point de ma part, sans doute, une opinion absolue

qui ne souffrirait aucune exception. Toutefois, en admettant des exceptions, je les voudrais rigoureusement... exceptionnelles.

Les partisans de l'opinion contraire objecteront aussitôt : " Mais les mystères ! Les fameux mystères du moyen-âge où s'empressait tout un peuple fidèle, avec autant de foi et de piété qu'aux cérémonies religieuses ! Les mystères auxquels assistait le clergé, prêtant aux acteurs le parvis de ses cathédrales, et, parfois, leur abandonnant jusqu'à l'intérieur du sanctuaire ! "

C'est l'argument classique et je vais y répondre. Evidemment, les mystères étaient un spectacle excellent, vraiment chrétien : ils formaient presque un certain prolongement de la liturgie. Boileau se montrait desséché par la rigueur janséniste, en les condamnant avec son habituelle sévérité dans ces deux vers fameux, aussi bien frappés qu'injustement conçus :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles  
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Mais la représentation des mystères exige impérieusement une époque et des mœurs chrétiennes ; ils ne sont plus, malheureusement, de notre siècle. Enorme est, effet, la différence entre ces grandes et simples tragédies du moyen-âge et nos drames " sacrés." La force et la beauté des mystères résidaient moins en eux-mêmes que dans ces trois éléments extérieurs, qui précisément nous manquent aujourd'hui : un poète chrétien, des acteurs chrétiens, un public chrétien. L'auteur, qui retraçait en larges tableaux la Passion de Notre-Seigneur, accomplissait une œuvre pie ; il s'effaçait devant l'ineffable sujet qu'il mettait en œuvre et ne songeait qu'à traduire, avec une exacte et scrupuleuse vérité, l'Évangile lui-même, ou les interprétations les plus connues des Pères et des Docteurs. Il n'ignorait point d'ailleurs que s'il avait voulu broder des variations plus ou moins imaginaires sur le thème sacré, s'il avait eu l'audace inouïe de substituer ses inventions plus ou moins ingénieuses au récit divin, toute l'assistance, imprégnée de foi et connaissant sa religion, aurait aperçu la supercherie, aurait crié au scandale. Il n'en va plus de même aujourd'hui. L'auteur peut se permettre impunément toutes les libertés qu'il lui plaira de prendre avec la vérité historique et religieuse : il ne risque pas de blesser un public ignorant des choses de Dieu, qui ne s'apercevra point des erreurs commises ou, les découvrant, ne songera guère à en être choqué ; qui ne verra, dans la désinvolture avec laquelle un dramaturge arrange à son goût les actions et les discours de Notre-Seigneur, que l'usage des droits dont se targue le poète. Le poète, en effet, s'est toujours cru, ou du moins s'est toujours attribué le droit de modifier l'histoire à son gré, de la déformer parfois complètement quand il l'apportait sur le théâtre ; et les auteurs de nos drames sacrés ne se gênent point pour en user de la sorte avec les paroles de Dieu, avec les détails les plus connus et les plus sacrés de la Passion du Sauveur. L'Évangile, ainsi défiguré, n'est donc plus, comme autrefois, représenté sur la scène, et l'édification que l'on retirait des mystères anciens, édification qui en était la raison d'être et le but, n'est plus offerte, en aucune façon, par les spec-

tacles contemporains qui prétendent les continuer. Les traits divins de Notre-Seigneur y sont humanisés, ou, ce qui est pis, "dramatisés," "poétisés," selon le goût et les impressions d'un auteur profane, ignorant de la religion et ne comprenant point l'inaccessible hauteur du sujet qu'il croit dominer.

La différence est aussi profonde entre les acteurs qui représentent les mystères et les comédiens qui jouent les drames d'aujourd'hui. Autrefois, celui qui avait mission de figurer, sur la scène, un personnage sacré, remplissait son rôle avec le sentiment d'accomplir une fonction presque religieuse ; il y apportait un respect profond, des intentions pures, un esprit foncièrement chrétien ; c'était la foi et la piété qui lui inspiraient l'attitude à tenir. Actuellement, on voit un artiste dramatique, indifférent ou même hostile à la religion, paraître en public, un jour sous les vêtements d'une canaille et le lendemain sous la robe sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Cela n'a-t-il point, vraiment, quelque chose d'odieux ? D'ailleurs, où donc cet acteur prendrait-il le sentiment de son personnage ? Il ne le conçoit nullement, il est impuissant à le pénétrer ; il ne cherche pas même à le saisir. Sa grande préoccupation, son unique souci, c'est de trouver des effets inédits. Quelque fameuse comédienne, après avoir interprété cent rôles différents, après avoir "admirablement" rendu, si l'on en croit ses dévots, la souffrance et la joie, le vice et la pureté, la tendresse et l'aversion, l'amour le plus noble et la passion la plus vile, aura fantaisie, un beau jour, d'incarner la Vierge Marie ; c'est un personnage nouveau, qui pourra mettre en relief un nouveau côté de son merveilleux talent. Tout de suite, elle invitera quelque poète ami à lui tailler, sur sa mesure, une Vierge Marie ; et nous aurons, grâce à elle, un drame sacré de plus ! Et l'on ose comparer de telles productions aux mystères du moyen-âge !

Quant au public moderne, on a déjà vu tout ce qu'il en fallait penser, tout ce qui le différencie radicalement du peuple chrétien d'autrefois. Ce peuple chrétien s'en allait aux mystères avec l'intention de retrouver Dieu et de puiser des pensées de foi, même à ses heures de loisir et au milieu de ses divertissements. Or, la meilleure et la plus honnête partie des spectateurs contemporains ne demande aux drames sacrés qu'une distraction quelconque et nullement une leçon, ni un exemple. Il est à remarquer d'ailleurs que les représentations soi-disant évangéliques sont aujourd'hui données, généralement, pendant les derniers jours de la Semaine sainte. A ce moment de l'année, les dévots, les hommes de foi, les chrétiens assez pénétrés de Dieu pour chercher une édification jusque dans leurs réjouissances, ne songent guère à courir au théâtre ; ils vont assister aux offices. Et le public des drames sacrés se recrute surtout parmi les chercheurs de distractions, trop heureux, dans la suspension de presque tous les plaisirs, de rencontrer encore un spectacle dramatique. En somme, entre ces pièces contemporaines et les mystères du moyen-âge, il n'y a presque aucune ressemblance.

Sans doute, il existe aussi des poètes chrétiens, — et parmi ceux dont je voudrais parler, deux sont manifestement inspirés de sentiments religieux, — dont les tragédies, représentées devant un public croyant, par des comédiens pénétrés de leur rôle et

cherchant Dieu plus que l'effet, pourraient rappeler les manifestations d'autrefois. Mais ces poètes chrétiens sont l'exception, et ils ne trouvent jamais l'auditoire ou les acteurs dont la pensée communierait à leur pensée.

Cependant, tous ces discours veulent un exemple ; étudions d'abord, de ces drames " sacrés ", celui qui, par sa date, en a été l'initiateur ; celui qui, par sa forme et par son titre, a le plus évidemment l'intention de ressusciter les mystères du temps jadis et de les habiller à la moderne ; enfin celui qui peut être considéré comme le type accompli de ces pièces contemporaines. On verra s'il justifie nos critiques et nos défiances ; on verra s'il peut soutenir le parallèle avec les grandes manifestations scéniques et religieuses dont il a prétendu se poser en successeur. Il s'agit de la *Passion* d'Edmond Haraucourt.

(A suivre.)

---



---

## Le mouvement catholique

---

### AU CANADA

---

Le *Providence Visitor* paie un juste tribut d'éloges aux Sulpiciens, à leur piété solide, à leur absolu désintéressement, aux bienfaits de l'éducation qu'ils répandent parmi nous. L'écrivain en profite pour rendre également hommage à la France catholique, non pas à la France du gai Paris, ni des sceptiques imitateurs de Voltaire, mais à la France croyante, laborieuse, patiente et recueillie qui continue les fortes traditions d'autrefois.

Nous sommes d'autant plus sensibles à ces bons sentiments qu'il est rare d'en trouver l'expression dans les organes, même catholiques, de langue anglaise.

---

Nos lecteurs, qui connaissent par expérience les travaux admirables accomplis, dans l'ordre du salut, par les Pères Rédemptoristes—car qui ne les a vus à l'œuvre, prêchant, confessant, allant chercher la brebis égarée et la ramenant dans le troupeau ? —seront heureux d'apprendre avec nous la haute faveur dont cet ordre vient d'être l'objet de la part du Souverain Pontife. On se rappelle que, pour commémorer la célébration du jubilé sacerdotal et épiscopal de Léon XIII, il a été décidé d'ériger, à Rome même, une église sous le vocable de saint Joachim, le patron de Sa Sain-

teté. En dépit de l'extravagante administration de l'abbé Brugidou, à qui le contrôle des travaux de construction avait été confié, l'église vient d'être achevée, grâce à la générosité des catholiques du monde entier. Or, le St Père vient d'en confier le soin, à perpétuité, aux Rédemptoristes, comme marque de son estime pour cet ordre religieux.

C'est une haute faveur, et nous sommes heureux de nous associer aux réjouissances qu'elle causera à toute la famille des fils de saint Alphonse de Liguori. Ils s'en sont rendus dignes par leur zèle et la fidélité avec laquelle ils ont maintenu intacte, à travers les âges, la règle que leur a laissée leur divin fondateur.

Le Révérendissime Père Abbé Dom Gréa, supérieur de la congrégation des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, est venu de France visiter les maisons de son ordre au Canada. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ce savant doublé d'un saint, et nous faisons des vœux pour qu'ils prospèrent en ce pays, ces religieux qui évoquent à nos yeux la France d'autrefois, dans la personne des meilleurs de ses fils d'aujourd'hui.

Après quelques jours de repos à Montréal, le T. R. Père Abbé est parti pour la colonie du Nominique. Dom Benoit, qui l'accompagne et qui, un jour ou l'autre, se présentera bien tout seul à nos lecteurs, nous écrit de Nominique :

" Je suis ici, depuis le 31 juillet, dans une communauté de 25 religieux, fort pieux, dans un pays fort pittoresque, couvert de belles forêts, où s'installent un grand nombre de colons, où il y a beaucoup d'avenir. Nous en repartirons le 22 août, pour retourner au Manitoba."

On ne saurait, en deux ou trois traits, mieux dépeindre cette superbe région.

Dom Gréa retournera en France vers le milieu de septembre, croyons-nous. Fasse le ciel que son itinéraire lui permette de s'arrêter un instant ici et que nous ayons l'ineffable consolation de recevoir de lui une large et affectueuse bénédiction pour notre œuvre et nous !

---

## AUX ETATS-UNIS

---

Le *Catholic Record*, de London, cite le cas d'un ministre protestant qui fit six milles à cheval pour envoyer un prêtre catholique au chevet d'un soldat mourant. Il y a gros à parier que ce révérend-là sera catholique demain.

---

On a célébré, dimanche et lundi de la semaine dernière, à Green Bay, Mich., trois anniversaires dont la réunion forme une coïncidence assez rare. C'était le 75<sup>me</sup> anniversaire de l'érection de l'église St. Jean, la première petite chapelle construite, en 1823, près du pont de la rue Mason ; le 50<sup>me</sup> anniversaire de l'érection de la seconde église, bâtie à Shantytown, en 1848 ; et le 25<sup>me</sup> anniversaire de l'érection de l'église actuelle, en 1873.

---

Nous lisons dans l'un des derniers numéros du *Church Bulletin*, de New-York :

Il y a aujourd'hui dans cette ville beaucoup d'écoles paroissiales qui se consacrent à la noble mission de préserver et de propager la foi chrétienne parmi notre population. Mais leur tâche est lourde et leur dépense considérable. Les ennemis du nom chrétien et les fanatiques à esprit faux qui contrôlent la législation dans notre pays se refusent et se refuseront longtemps encore, probablement, à donner le moindre appui à un système d'éducation qui est la contre-partie du rêve qu'ils caressent de détruire la chrétienté et l'Eglise catholique. Le soutien des écoles chrétiennes dépend donc nécessairement des contributions volontaires des chrétiens pratiquants, qui voient et sentent la nécessité de ces écoles pour le maintien de la foi et des mœurs chez leurs enfants.

Et c'est le pays dont la législation est imbue de cet esprit et dont l'organisation sociale repose sur de pareilles bases, qu'en certains quartiers on nous présente comme pays modèle ! Et il s'est trouvé des catholiques pour préconiser les méthodes de cet américanisme comme moyen de rajeunir l'Eglise catholique, comme si l'Eglise catholique éprouvait le besoin d'être rajeunie, comme si elle n'était pas toujours bonne, toujours jeune dans le glorieux privilège de son immortalité, toujours vivante de la pleine vie de la vérité ! Il n'y a que les peuples infidèles à leur mission qui deviennent caducs. L'Eglise, elle, assiste à la naissance des uns comme au trépas des autres, et, après avoir enterré le dernier, elle chantera encore, sur les ruines du temps, les gloires et les bienfaits de son divin fondateur.

---

Deux évêques américains, Mgr. J. L. Spalding, évêque de Peoria, et Mgr. Ign. F. Horstmann, évêque de Cleveland, viennent de se déclarer absolument opposés à toute idée d'alliance anglo-américaine.

Ils trouvent que les Etats-Unis ont assez à faire chez eux sans s'embarquer dans des aventures au dehors. Il est certain que l'établissement du règne de la justice sociale, dans ce pays

voué au culte du dieu dollar, suffira à l'ambition de toute une génération d'hommes d'Etat chrétiens, le jour où il s'en trouvera pour entreprendre la tâche.

Le *St Joseph's Messenger*, de Dayton, Ohio, rapporte qu'une femme catholique mariée à un protestant et morte après avoir, en état d'inconscience, reçu les derniers sacrements de l'Eglise, a été enterrée, après des funérailles protestantes, en cimetière protestant, en dépit des protestations des membres catholiques de sa famille. Et pourtant le mari avait promis par écrit, avant son mariage, de laisser sa femme pratiquer librement sa religion.

Le même journal rapporte encore qu'une femme catholique de sa localité est allée, il y a quelque temps, à cent milles pour faire baptiser son enfant, car son mari avait juré que l'enfant ne serait jamais baptisé et il empêche sa femme d'aller à l'église.

L'Eglise catholique a-t-elle assez raison de s'élever contre cette plaie des mariages mixtes !

Un écrivain qui signe "Spectator", dans un journal allemand de Cincinnati, émet l'opinion qu'il y aura avant longtemps un *Kulturkampf* aux Etats-Unis. Voici sur quoi il base cette opinion :

1. Les sociétés secrètes de tout genre se multiplient rapidement, la franc-maçonnerie fait surtout des progrès rapides, et l'on sait que partout où elle est devenue puissante, elle a fait la guerre à l'Eglise. 2. L'opinion publique est empoisonnée par les calomnies lancées du haut de la chaire protestante et dans la presse. 3. L'Eglise américaine, grâce aux agissements de quelques-uns de ses représentants les plus en vue, a mérité d'être châtiée. On n'a pas eu pour Rome la soumission voulue en toutes choses, on a contrecarré l'œuvre des écoles catholiques, on a coqueté avec les sectes et les loges, il y a eu toutes espèces de déclarations et de scandales étranges. Un grand nombre de laïques sont, par suite, devenus indifférents ; beaucoup ont même tombé.

"Spectator" croit que le *Kulturkampf* sera inauguré par l'une ou plusieurs des mesures suivantes : a, Un amendement à la constitution autorisant les Etats-Unis à exercer un contrôle sur les églises et les institutions ecclésiastiques ; b, l'imposition de ces églises et institutions ; c, l'instruction obligatoire dans les écoles publiques ; d, l'insertion d'une clause dans le serment de naturalisation, aux termes de laquelle la personne qui prête ce serment renoncera à toute allégeance au Pape comme souverain temporel ; e, l'exclusion des catholiques des emplois publics, soit de ceux qui relèvent de l'autorité fédérale, soit de ceux qui relè-

vent des Etats particuliers ; f, des outrages publics et des actes de violence de la part des foules ameutées.

Du reste, "Spectator" est porté à croire que l'Eglise américaine se trouvera bien, en définitive, de cette persécution, qui aura l'effet d'unir plus étroitement les catholiques de toute nationalité, de les forcer à s'organiser, de donner plus de force à la presse catholique et d'ouvrir les yeux de l'autorité pontificale sur la véritable situation religieuse du pays.

Nous ne voyons pas nous-mêmes à quoi peuvent aboutir, en dernière analyse, si ce n'est à une persécution en règle, les courants d'idées qui règnent aux Etats-Unis et auxquels résiste mal l'espèce de catholicisme opportuniste accepté par un trop grand nombre de catholiques américains. Mais que cette persécution doive être prochaine, rien ne semble l'indiquer, à moins qu'un conflit avec Rome, dans les affaires extérieures, aujourd'hui que les Etats-Unis y jouent un rôle plus marqué, ne vienne précipiter les choses.

---

## AUTRES PAYS

---

ITALIE.—Nous venons de recevoir, mais trop tard pour la publier dans cette livraison-ci, l'encyclique adressée par Léon XIII aux évêques, au clergé et au peuple d'Italie. C'est un réquisitoire terrible contre le gouvernement spoliateur et une énergique revendication des droits de la Papauté.

En dépit de quelques indispositions passagères, le Pape paraît être encore en bonne santé. Il continue la série de ses audiences.

—Un groupe de soi-disants catholiques vient de publier dans les journaux une adresse au Saint Siège sollicitant le retrait du *non expedit*, c'est-à-dire de la mesure qui interdit aux catholiques de participer à la vie politique du pays. Cette adresse, qui n'est pas signée et qui est, paraît-il, l'œuvre de libéraux déguisés en catholiques pour la circonstance, n'a aucune importance.

—La secte qui ne recule devant rien, avait traduit Mgr. Scotton devant les tribunaux militaires, parce que celui-ci avait distribué des portraits de Léon XIII portant des inscriptions proclamant les droits du Souverain Pontife.

L'éminent prélat a été acquitté au grand mécontentement des sectaires.

Nous reproduisons à titre de document les inscriptions que portaient les portraits désormais célèbres :

1.—Le Pape, chef visible de toute l'Eglise, est de droit divin indépendant de toute autorité sur la terre. Pour qu'il ait sa

pleine indépendance, il n'y a, dans l'état de choses actuel, d'autre moyen qu'une souveraineté temporelle vraie et effective.

La nécessité de ce pouvoir temporel a été déjà définie par l'autorité suprême de l'Eglise comme un objet qui, sans être de foi, est connexe avec la foi, et tous les catholiques doivent y croire avec la pleine adhésion de l'esprit et du cœur.

2.—Le Pape, maître infaillible, ne peut tomber dans l'erreur quand il enseigne qu'un acte est juste ou injuste, honteux ou honnête.

Or, le Pape a déjà défini comme déshonnête, injuste et sacrilège l'usurpation de sa souveraineté temporelle ; donc le catholique, s'il veut rester catholique, doit croire que cette usurpation est déshonnête, injuste et sacrilège.

3.—Le Pape a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de juger et de punir les actes criminels de ses fils. La peine fulminée par le Souverain Pontife contre les usurpateurs de sa souveraineté temporelle est l'excommunication, et tout catholique doit reconnaître la validité de cette peine.

4.—Ne faites pas attention au nombre de ceux qui croient, parlent ou écrivent autrement. Le nombre n'a pas sauvé les coupables aux temps de Noé et de Loth. Ne faites pas attention à leur dignité ; il y a dans l'enfer un Judas qui était cependant un des douze apôtres. Le Pape a parlé, et si même un ange venait à vous enseigner le contraire, ayez-le comme anathème.

—Dan: l'une de ses dernières lettres de Rome, Mgr. Battandier annonce la suppression par le Souverain Pontife de toute une série d'offices antiques : les offices vocabilistes de la Daterie. Cette suppression simplifiera l'administration de la Daterie. Le distingué prélat expose le caractère des offices supprimés et la gênese de la mesure qui les fait disparaître. Nous reproduisons cette partie de sa lettre :

Les emplois vocabilistes de la troisième classe, ceux dont il s'agit, étaient au fond un emprunt fait par l'Etat. Un individu achetait une de ces charges qui, sans lui donner rien à faire, lui fournissait une rente de 8 à 10% sur le capital qu'il versait, capital réglé pour chacun de ces offices. Ceci fait, il percevait régulièrement sa rente fournie par les revenus de la Chambre apostolique.

Mais, dira-t-on, la rente du 8 au 10% est exorbitante. C'est vrai, mais il y avait un aléa à courir.

Si le titulaire mourait sans testament, l'emploi vocabiliste faisait retour *ipso facto* à la Chambre apostolique, c'est-à-dire au gouvernement qui pouvait le mettre de nouveau en vente. Il ne pouvait se céder par testament, mais pouvait se vendre, ce qui s'appelait le résigner, et le nouveau titulaire endossait toutes les obligations de celui qui le lui avait vendu. On pouvait encore transmettre cet emploi à un autre en danger de mort ; mais dans ce cas, si le vendeur ne mourait pas dans les quarante jours de l'acte, il voyait son emploi vocabiliste vaquer, c'est-à-dire revenir au gouvernement.

En un mot, acheter un office vocabiliste était faire un contrat.

aléatoire où toutes les chances n'étaient pas du côté des titulaires.

Les Français liquidèrent, au commencement du siècle, les sept dixièmes de ces emplois en remboursant le capital. Pie VII, voyant que cette institution ne répondait plus aux besoins des temps, fit un décret pour les abolir, mais malgré son ordonnance des indults particuliers leur permirent de rester encore sur pied. Léon XIII ne fait qu'exécuter le décret de Pie VII du 1er octobre 1814.

Le *motu proprio* supprimant les emplois est daté du 4 juillet.

—Le gouvernement italien revient un peu sur ses sottises de ces derniers mois et il a décidé d'autoriser la reconstitution d'un certain nombre d'associations catholiques.

Tant mieux.

—Le cardinal Sembratovicz, archevêque de Lemberg, Galicie, est décédé à Rome le 4 août, à l'âge de 62 ans. Il avait été élevé au cardinalat en 1895.

FRANCE.—La *Croix* résume en ces termes, son opinion sur les diverses élections qui ont eu lieu pendant cette année :

Voilà donc terminées les grandes batailles électorales de 1898.

Elles ont donné les résultats qu'on pouvait espérer. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus; nous sommes en progrès et en progrès sensible, tandis que tous les autres partis battent plus ou moins en retraite.

—Nous avons parlé il y a quelque temps de l'œuvre admirable entreprise par la *Société des Œuvres de mer* dans le but de soulager les pauvres pêcheurs français épars sur tous les océans. Une circulaire émanant du bureau de direction rend compte des opérations de la société pendant la première partie de l'année 1898. Elles ont été très satisfaisantes. La circulaire dit : "Grâce au ciel, la mission des navires qu'ils (les membres de la société) ont envoyés parmi les pêcheurs a été heureuse et féconde, et les succès de la maison de famille ouverte à Saint-Pierre et Miquelon, suivent une marche ascendante qui oblige à lui donner de nouveaux développements."

—L'Association catholique de la jeunesse française, d'accord avec la jeunesse catholique de la Franche-Comté, est à organiser un grand congrès qui se tiendra à Besançon du 17 au 20 novembre prochain.

On promet d'être présents : Sa Grandeur Mgr. Petit, archevêque de Besançon, président d'honneur désigné du congrès ; Mgr. Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris ; le comte Albert de Mun ; MM. Lerolle, Plichon, l'abbé Lemire, députés ;

M. Geo. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine* ; M. Henri Savatier, directeur de l'*Association catholique* ; M. Soulange-Bodin, curé de Plaisance ; MM. Max. Turmann et Geo. Goyau, les deux jeunes écrivains déjà si bien connus, etc.

M. Ferdinand Brunetière, qui prononça jadis à Besançon un discours retentissant, sera aussi présent et donnera une conférence.

---

BELGIQUE.—Afin d'arracher les ouvriers au socialisme, de les défendre contre tous les dangers que présentent les maisons de logement ordinaires, foyers d'alcoolisme, et de leur assurer la plus grande somme possible de bien-être, les catholiques belges viennent de fonder à Charleroi un *Hôtel des ouvriers*, dont la création a fait sensation là-bas.

Cet hôtel est placé sous la direction des Frères de la Charité de Gand. Il est très bien installé, contient des salles de bain, de jeux, etc. La nourriture y sera très substantielle. Pour la légère rémunération de 20 francs (un peu moins de \$4), par quinzaine, on y loge et nourrit les ouvriers et on lave et raccommode leur linge. Ajoutons que l'établissement contient une chapelle.

La *Gazette de Charleroi*, un journal anticlérical auquel nous empruntons tous ces renseignements, a donc raison de dire qu'au point de vue utilitaire, cette conception est l'une des plus belles du parti clérical et d'ajouter :

C'est une œuvre cléricale, soit ; mais cette œuvre est appelée à rendre tant de services aux travailleurs et à la société, en arrachant un grand nombre d'ouvriers aux milieux malsains dans lesquels ils vivent et où fleurissent l'alcoolisme et le vice sous toutes ses formes, que nous estimons que son caractère doit s'effacer devant le but à atteindre.

Bravo ! les catholiques belges, vous êtes dignes de votre passé.

—Mgr. Abbeloos, recteur de l'Université de Louvain, a dû, sur l'ordre de ses médecins, résigner ses hautes et délicates fonctions. Il a été remplacé par M. le chanoine Hebbelynck, professeur de Dogmatique.

Pour la première fois, depuis la fondation de l'Université, un prêtre américain y a été choisi comme professeur. C'est à M. l'abbé Stang, vice-recteur du collège américain, qu'est échu ce grand honneur.

—Ça ne prend pas, en Belgique, le protestantisme. Il y a soixante ans que les pasteurs travaillent le pays et ils admettent n'y compter que 9000 adhérents, et encore englobent-ils dans ce chiffre les touristes anglais, les marchands allemands, etc.

---

ANGLETERRE.—Il faut s'attendre à tout de la part des sectes protestantes, mais nous ne connaissons rien encore qui vaille l'attitude prise par l'évêque anglican du Natal. Celui-ci, pour faciliter la conversion des nègres du pays, a simplement imaginé de leur permettre... la polygamie.

Que dites-vous de ça ?

—Les évêques catholiques d'Angleterre viennent d'adopter les règles disciplinaires suivantes afin de bien faire comprendre à leurs ouailles la répulsion qu'inspirent à l'Eglise les mariages mixtes : Lors de la célébration d'un mariage mixte, 1o il ne devra y avoir de fleurs ni sur l'autel ni dans le sanctuaire ; 2o il ne devra y avoir ni messe ni bénédiction nuptiale ; 3o il ne devra être célébré ou chanté de messe d'aucun genre ; 4o ni les fiancés ni les témoins ne pourront entrer dans le sanctuaire ; 5o le prêtre célébrant ne devra porter ni chape ni étole, mais simplement un surplis ; 6o les cloches ne seront pas sonnées ; 7o nul évêque ne sera présent, pas même comme spectateur ; 8o aucun chant ne sera permis ni avant, ni pendant, ni après la cérémonie,—tout au plus pourra-t-on tolérer un peu de musique à la sortie des mariés si la chose est demandée.

La nécessité de cette réglementation sévère est malheureusement trop éloquemment démontrée par les faits pour qu'il soit besoin d'insister sur le sujet.

—La *Catholic Young Men's Society* vient de tenir à Sheffield son assemblée annuelle à laquelle assistait le duc de Norfolk. Grand succès.

La *Catholic Young Men's Society* compte aujourd'hui 10,000 membres. Ses ramifications s'étendent à travers toute l'Angleterre.

ECOSSE.—Nous publions dans le présent numéro la lettre encyclique de Léon XIII aux évêques d'Europe. C'est un document mémorable.

—Mgr. MacDonald, archevêque d'Edimbourg, et ses suffragants viennent d'adresser aux autorités romaines une supplique réclamant pour l'Ecosse le droit d'honorer trente-huit des saints inscrits à son ancien calendrier, délaissé depuis. Dix-neuf de ceux-ci étant déjà vénérés en Angleterre et en Irlande, il n'y aura que la moitié des causes à étudier. Ce sont celles des saints Adamnan, abbé ; Bean, Blane et Colman, évêque et confesseurs ; Comgan, abbé ; Constantin, roi et martyr ; Dounan et ses compagnons, martyrs ; Drostan, abbé ; Duthac et Fergus, évêques et confesseurs ; Finnan, prêtre et confesseur ; Fillan, abbé ; Luan (ou Moluog) et Machar, évêques et confesseurs ; Malrubius, martyr ;

Nathalan, évêque et confesseur ; Magnus, martyr ; Palladius, confesseur, et Talarican, évêque et confesseur.

SUISSE.—M. Gabriel Ardant, l'économiste bien connu, publie actuellement dans la *Croix* d'intéressantes lettres sur la Suisse. Les observations qu'il a faites en ce pays l'ont consolé et il écrivait dans l'une de ses dernières lettres ces encourageantes paroles que nous avons lues avec le plus vif plaisir :

Ceux qui doutent de l'avenir du catholicisme, n'ont qu'à passer leurs vacances en Suisse, ils seront encouragés et convaincus.

Dans les deux cantons qui étaient autrefois deux boulevards du calvinisme, à Bâle et à Zurich, les catholiques se sont multipliés de telle sorte qu'ils représentent aujourd'hui une force au moins égale à celle de certains petits cantons catholiques comme Uri.

Intelligents, actifs, dévoués, les catholiques font vivre d'admirables associations populaires : ils bâtissent des maisons du peuple, et à côté plantent fièrement le clocher de nouvelles églises, montrant, écrivait récemment un grand catholique suisse, qu'ils comprennent à la fois les devoirs intimes de la conscience et ceux de la vie publique.

Autrefois, la Suisse était composée de cantons protestants, de cantons catholiques et de cantons mixtes. Aujourd'hui, il n'y a plus que des cantons catholiques et des cantons mixtes.

—Vient d'avoir lieu à Einsiedeln, le premier congrès international de l'Œuvre de la première communion et de la persévérance. Ce congrès, béni par Léon XIII. s'est occupé de tous les moyens de préparer l'enfant à une bonne première communion et de le faire persévérer jusqu'à l'âge d'homme. Il a pris les résolutions les plus pratiques, inspirées par le zèle et l'expérience.

—Mgr. Kirsch a été élu recteur magnifique, pour l'année qui commence, de l'Université catholique de Fribourg.

ALLEMAGNE.—M. l'abbé Nørber, curé de Baden-Baden, vient d'être élu archevêque de Fribourg-en-Brigau.

Le nouvel archevêque n'est âgé que de 51 ans et une longue et fructueuse carrière épiscopale s'ouvre devant lui. Le grand duché de Bade est pénétré de libéralisme sectaire.

ESPAGNE.—Mgr. Ireland, archevêque de Saint-Paul, Minn., vient de protester énergiquement contre les calomnies débitées sur le compte des Espagnols par certains Américains. Il était bon que cette protestation fut faite et surtout qu'elle fut faite par un prélat comme Mgr. Ireland qui est *American to the core*, suivant une expression désormais célèbre.

On ne peut s'imaginer à quel point les préjugés contre l'Espagne ont été portés aux Etats-Unis. On y affirmait couramment que 68 % des Espagnols sont complètement illettrés et nous avons pour notre part, rencontré un Canadien retour des Etats-Unis qui nous a affirmé avec un aplomb superbe, qu'il y avait en Espagne 15,000,000 d'individus ne sachant ni lire ni écrire.

La vérité est que depuis un demi-siècle l'instruction a fait en Espagne des progrès presque aussi rapides qu'aux Etats-Unis. Nous ne parlons pas d'éducation, l'Américain sorti des écoles publiques ne sait pas ce que c'est.

---

EGYPTE.—Le premier concile de l'Eglise copte-catholique a terminé ses travaux le 3 juin dernier par une séance très solennelle.

---

CHINE.—Le prince Henri, frère de Guillaume II et commandant en chef de l'escadre allemande du Pacifique, visitait récemment à Pékin les établissements tenus par les Jésuites. Il fut charmé de ce qu'il y vit et en témoigna hautement sa satisfaction.

L'un de nos confrères fait avec raison remarquer que ces mêmes Jésuites, dont le prince Henri admirait ainsi les travaux, sont expulsés d'Allemagne en vertu des lois de Falk et qu'en dépit de plusieurs votes du Reichstag, Guillaume II persiste à leur refuser l'entrée de la patrie.

C'est toujours la même chose : la passion anti-catholique ne raisonne pas et ne se pique nullement de logique.

---

NOUVELLE-ZÉLANDE.—Le R. P. Lighthouse vient d'adresser aux âmes charitables un appel en faveur des missions catholiques chez les Maoris de la Nouvelle-Zélande. Les Maoris sont aujourd'hui au nombre de 40,000 environ, sur lesquels 4,000 sont catholiques.

L'histoire du catholicisme dans ces tribus, est des plus intéressantes. L'Evangile y fut d'abord prêché par Mgr. Pompalier et ses missionnaires ; puis les événements politiques et le rappel des missionnaires ruinèrent presque complètement l'édifice que l'on avait eu tant de peine à élever. Un certain nombre persévèrent cependant et les prêtres dévoués qui succédèrent plus tard à Mgr. Pompalier ont réussi à faire reflourir l'arbre desséché.

Puissent leurs efforts être de plus en plus couronnés de succès !

22 août 1898.